



COMpte RENDU
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2018

Excusé : Franck GIRODON

Approbation du rapport définitif de la CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées).

Le rapport détaillé de la CLECT est approuvé.

Les Attributions de Compensation (AC) dues à Loire Forez par la commune sont établies aux sommes suivantes

- AC de fonctionnement : 23 289,87 €, pour les travaux courants d'entretien de la voirie, la consommation et la maintenance de l'éclairage public, la cotisation due au SDIS.
- AC d'investissement : 33 336,96 €, pour les travaux neufs de voirie et le nombre de candélabres d'éclairage public, estimé à 1.200 € par candélabre.

Amortissement de l'attribution de compensation en investissement

La commune ayant l'obligation d'amortir l'attribution de compensation d'investissement, le conseil municipal décide un amortissement sur 1 an qui sera par la suite neutralisé budgétairement.

Présentation du rapport d'activités 2017 de Loire Forez Agglomération

Le rapport des activités est approuvé.

Subvention à la commune de Pommiers en Forez

Cette commune a sollicité une aide par l'intermédiaire de l'Union des Communes Rurales de la Loire, en raison de difficultés financières liées à une condamnation financière par le tribunal des Prud'hommes, suite au licenciement d'emplois saisonniers du camping.

Par solidarité, comprenant les difficultés qu'éprouvent les élus des petites communes à gérer les arcanes de l'emploi public, à 9 voix contre 1, le Conseil Municipal attribue à la commune de Pommiers en Forez une aide de 160 €.

Désaffectation et déclassement du domaine public à Montméal

Est approuvée la désaffectation et le déclassement du domaine public communal, puis la vente à Mr Jean BOST de l'impasse desservant sa propriété au hameau de Montméal. Le prix du m² est fixé à 10 €, les frais de notaire et géomètre sont à la charge du demandeur.

Point sur la voirie 2018

Les travaux prévus pour l'année 2018 : chemin des Preynats et des Peupliers à Vacheresse seront réalisés courant novembre pour un montant de 66 010 € TTC.

Pour l'année 2019 en fonction du chiffrage de Loire Forez, il est proposé le chemin de la Croix de Montagnac à la route de Saint Bonnet.

Aménagement de la place du champ de foire

Loire Forez Agglomération ne souhaite pas entreprendre ces travaux avant la fin du mandat, les travaux d'investissement devant être terminés avant 2020, en raison des élections municipales.

D'autre part le Syndicat des Eaux du Haut-Forez ne peut réaliser les travaux nécessaires de changement du réseau d'eau avant 2019.

Avancement des travaux d'aménagement du jardin de la place de la Foire

Le bureau d'étude de Loire Forez Agglomération propose des projets.

A la demande du Conseil Municipal ces projets seront étudiés sur place avec Loire Forez Agglomération.

Point sur l'éclairage public

Le Conseil Municipal, par 9 voix pour et 1 contre, décide de maintenir l'éclairage public le samedi aux abords de la salle des fêtes et du parking pour les restaurants. Une armoire électrique supplémentaire sera mise en place

Composition de la commission de contrôle des listes électorales

En raison du passage en 2019 au Répertoire Electoral Unique (REU), la commission de contrôle des listes électorales doit être complétée par un élu municipal. Noël Civard, conseiller municipal, participera à cette commission.

Dates à retenir

Théâtre le dimanche 28 octobre à 15 heures.

Repas du CCAS le samedi 8 décembre.